

Paris 1<sup>er</sup> juin 1868

Mon cher Albert,

Ayant l'opinion que tu m'indiques (30 mai) sur la nécessité des enclaves de Pazat, tu as commis une faute en perdant le tems à discuter avec moi la condition du loyer, qui est sans prix pour toi, au lieu d'acheter avant tout.

Le jour où M. Vigenaud est venu te trouver tu devais conclure séance tenante, sous seing, en te déclarant disposé à payer de tes deniers, au-delà du maximum de 33 000<sup>f</sup> que j'ai fixé sur l'estimation faite par tout le monde.

Le jour où le neveu Vigenaud s'est désisté, tu devais offrir q.q. chose de plus, pour ne pas opprimer Ginier & conclure immédiatement.

Si ce soir tu répètes la même faute et ne signes pas un sous-seing, voici quel est ton danger.

Le neveu peut agir sous-main.

Il peut susciter d'autres concurrents.

Ginier en suscitera – et attendra ayant les chances pour lui.

Ils se susciteront eux-mêmes et enchériront à la criée pour nous faire chanter.

Voici ce que je te conseille, si tu as échoué ce soir.

Prie M. Vigenaud de provoquer une conférence pour fixer par sous-seing.

Annonce que tu viens de toi-même.

Que tu ne veux pas hésiter plus longtemps et perdre ton tems.

Offre progressivement jusqu'au prix, au-delà duquel tu ne regretteras plus le bien de Ginier – et conclus en faisant signer le sous-seing en due forme indiquée par Vigenaud – puis part de suite pour Limoges pour faire le contrat.

/2/ À mon avis, tu auras manqué 3 occasions, il ne faut pas manquer la 4<sup>e</sup>.

Ou bien, il n'y faut plus penser.

Je regrette que tu n'aies pas prié M<sup>me</sup> Chevalier<sup>1</sup> de différer de quelques jours son voyage pour appeler St-Léger<sup>2</sup>.

N'ayant pas un autre appui, rattache-toi à Vigenaud et prie-le de t'aider dans la première négociation que tu fais de tes propres ailes et en t'engageant au-delà de mes instructions.

En faisant cela, aie l'air de lui demander son avis (qui est certainement favorable à l'acquisition) et de le suivre : cela le flattera.

Ne pouvant t'aider mieux, j'ai cru devoir te donner ce conseil, et te faire ces critiques. Si tu échoues, tu n'auras pas de regret à avoir et nous n'y penserons plus.

Et si tu reconnais que tu as échoué en manquant l'occasion, cela te rendra plus circonspect une autre fois, et plus attentif à la saisir.

Tiens-moi au courant : et si tu avais besoin de quelque nouveau conseil, dis-moi où je dois l'envoyer, lettre, ou dépêche ?

Ta commission m'arrive un lundi de Pentecôte, où tout le monde est absent.

---

<sup>1</sup> Emma Fournier (1823-1913), épouse de l'économiste Michel Chevalier et belle-mère d'Albert Le Play.

<sup>2</sup> Albert de Champs de Saint-Léger (1801-1890), propriétaire, conseiller général de la Nièvre, collaborateur de Frédéric Le Play, membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.

Je te répète la prière de mettre chaque commission sur un papier séparé, de sorte que je n'aie qu'à l'envoyer sans détail à l'auxiliaire choisi.

/3/ Or cette fois encore :

l'affaire du four est sur le même papier où se trouvent des détails sur l'insuffisance de ton établissement.

Les chiffres de la commande Barbezat<sup>3</sup> sont sur un papier et les détails complémentaires dans le corps de la lettre.

Je dois t'aider ; mais tu dois mieux épargner ma peine.

Pour toi rends-toi compte de ce que j'ai à faire au reçu de tes commissions et rédige en conséquence.

Tu t'habitues à une écriture lâche qui couvre sans profit d'immenses espaces.

Pour moi j'écris debout pendant ma récréation, pour ne pas prendre sur mon tems de travail nécessaire : excuse mon écriture : et soigne la tienne.

Ton affectionné père

F. Le Play

Tu trouveras probablement que j'estime trop peu ta diplomatie. Fais-moi la grâce de te résigner à cette injustice qui est celle d'un père affectionné. Je t'assure que toute ma vie, je me suis cru insuffisant. Habitue-toi à la même modestie.

L'écueil des gens qui, comme toi, ont trouvé le pain cuit est l'excès de confiance en soi-même.

---

<sup>3</sup> Nom d'une entreprise de fonte moulée à Paris sous le Second Empire, devenue les fonderies du Val d'Osne.